



Economie & Développement

BIMENSUEL D'INFORMATIONS ECONOMIQUES ET DE DEVELOPEMENT

Zoom sur le Togo emergent

N° 93 du 06 février 2018 / PRIX 250 CFA AFRIQUE / 1EURO EUROPE

ONOMO
HOTEL LOMÉ

www.onomohotel.com - onomo.lome@onomohotel.com
T: +228 22 53 63 00

RESTAURANT OUVERT 24/24

NAVETTE CONNECTÉE WIFI HAUT DÉBIT GRATUIT

LE RENDEZ-VOUS DE LOME

INFRASTRUCTURES SOCIO COMMUNAUTAIRES DE BASE

PUDC : Des ouvrages prêts pour la réception. Les bénéficiaires témoignent leur satisfaction

Les travaux de construction des infrastructures et équipements socio-économiques de base dans le cadre du Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC), exécuté par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) mandaté par le gouvernement et appuyé par le Japon sont en grande partie prêts pour la réception. Pour rappel, le PUDC a été adopté en janvier 2016, par le Gouvernement togolais. Il cible principalement les populations pauvres vivant dans les zones peu ou mal desservies par les interventions de l'Etat, avec pour objectif d'accélérer significativement leur accès aux infrastructures, équipements et services sociaux et économiques de base. Le Programme qui est financé par l'Etat togolais à hauteur de 155 milliards FCFA... **P.2**



2018, ANNÉE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION EN AFRIQUE

Un rêve pour le continent considéré le plus corrompu du monde ?

P.5

MUTAA



Pourquoi le Togo a été désigné pays pilote ?

MÉDIAS



Charles Gafan, honoré par le Magazine panafricain NewAfrican

CLIMAT DES AFFAIRES



Le Togo se relance vers le classement du Doing business 2019

ESMC

Germain Meba, à la commande de la FOADDIP pour atteindre les 17 ODD au Togo



ECO FLASH

MÉDIAS

Charles Gafan, honoré par le Magazine panafricain NewAfrican



Dans son nouveau numéro paru ce mois de février, le Magazine panafricain NewAfrican a publié son classement annuel de l'année 2017. Ce classement dressé chaque début d'année constitue un temps fort pour éclairer sur « les personnalités et les parcours d'hommes et de femmes au cœur de l'action pour créer, agir, transformer la vie du continent ». Cette année, 10 togolais figurent parmi les 100 personnalités sélectionnées dont Charles Gafan, Tikpi Atchadam, Brigitte Adjamagbo-Johnson, Prof Komi Wolou, Prof David Dosseh, notamment.

Qui est Charles Gafan ?

À la tête du Groupe Bolloré Togo depuis une décennie, Gafan s'est imposé par son expertise et management en finances a gravi avec la patience qui le caractérise tous les échelons. Son plus grand défi, la construction du troisième quai au Port de Lomé, aura nécessité 300 milliards de F.CFA d'investissement et 18 mois de travaux. Environ 150 milliards FCFA investis sur les 300 milliards FCFA annoncés sur fonds propres. Diplomate et prudent, Charles Gafan doit l'extension rapide des activités du groupe, à la pertinence de son plan de redressement et à ses multiples contacts dans toutes les couches de la société. Vice-président de l'association des grandes entreprises du Togo (AGET), il aura réussi l'un de ses plus vieux rêves, multiplier par trois les capacités du port de Lomé, en une décennie. Son prochain défi, « aider des jeunes compétents à occuper des postes stratégiques ». Le groupe Bolloré a inauguré en 2017, une salle de cinéma moderne pour la relance du secteur cinématographique au Togo. Bon vent à ce jeune dynamique qui fait la fierté du Togo.

Suivez l'actualité togolaise et mondiale en continue sur

www.horizon-news.net

INFRASTRUCTURES SOCIO COMMUNAUTAIRES DE BASE

PUDC : Des ouvrages prêts pour la réception. Les bénéficiaires témoignent leur satisfaction

Les travaux de construction des infrastructures et équipements socio-économiques de base dans le cadre du Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC), exécuté par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) mandaté par le gouvernement et appuyé par le Japon sont en grande partie prêts pour la réception. Pour rappel, le PUDC a été adopté en janvier 2016, par le Gouvernement togolais. Il cible principalement les populations pauvres vivant dans les zones peu ou mal desservies par les interventions de l'Etat, avec pour objectif d'accélérer significativement leur accès aux infrastructures, équipements et services sociaux et économiques de base. Le Programme qui est financé par l'Etat togolais à hauteur de 155 milliards FCFA est structuré autour de quatre composantes à savoir: Développement d'infrastructures et équipements socio-économiques de base; Renforcement des capacités institutionnelles des acteurs nationaux et locaux; Développement de l'entrepreneuriat rural; Développement d'un système d'information géo-référencé des infrastructures et équipements. Il a été lancé en 2016 par le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé à Mandouri (653 km de Lomé). Quelques témoignages des bénéficiaires rencontrés par une équipe de supervision PNUD/PUDC, livrent sans langue de bois leur satisfaction.

En matière d'Infrastructures socio communautaires de base: Marchés Magasins de stockage – forages (77) infrastructures socioéconomiques sont en travaux en cours dans toutes les régions y compris à Lomé : A Lomé, l'avancement des chantiers a été constaté dans la banlieue ouest de Lomé (quartier Awatamé) à l'école publique primaire (EPP) ouverte en 1999, à l'initiative de la communauté, reprise officiellement et inscrite sur la carte scolaire par l'Etat togolais en 2005. L'effectif est de plus de 600 élèves. Sous la pression du flux important des enfants des villages environnants du Ghana, les seules classes disponibles n'offrent pas les conditions pour un bon enseignement. On peut compter plus de 100 élèves par classe. La direction de l'école et les enfants ont vivement exprimé leur joie après la construction de trois nouvelles salles de classes et des sanitaires pour les filles et les garçons.

Mme Aviah Afi, directrice de l'école depuis trois années, ne cache pas sa fierté. Accompagnée de quelques élèves et du surveillant, sourire discret aux lèvres, elle a déclaré : « Nous avons l'espoir qu'à la rentrée des classes, le 5 janvier 2018, les élèves seront dans de meilleures conditions avec la livraison des salles de classe fonctionnelles et des sanitaires pour les enfants filles et garçons ». « Nous ne pouvons qu'exprimer notre satisfaction, a-t-elle ajouté avant de conclure : « Nous remercions le gouvernement et le PNUD. Cette école polarise des populations du Togo et du Ghana. Nous sommes en train de voir notre rêve se réaliser. ».

Au total, en matière de santé, le PUDC s'active à construire, réhabiliter et équiper 15 centre médico sociaux, 20 incinérateurs destinés aux Unités de soins déjà disponibles dans les 5 régions : A travers le PUDC, une maternité complète est en finition avec tous les services de santé de la reproduction, un bloc médecine qui intègre les hospitalisations, un laboratoire et tous les équipements médicaux nécessaires au bon fonctionnement dont un incinérateur, etc. La joie se lit sur les visages des membres du comité de gestion et de suivi du centre hospitalier parmi lesquels des chefs de quartiers, des femmes et des jeunes. Les membres sont contents de déclarer : « Depuis le lancement du projet, nous sommes présents tous les jours pour veiller à la bonne exécution de notre joyau. ». « C'est incontestablement un joyau inestimable pour nous, communautés de Agbonou, car notre dispensaire reçoit tous les accidents de la route principale qui est à 1 mn et l'accès aux soins de santé est primordial pour chaque famille. Je vous donne rendez-vous à l'inauguration, dans deux mois », renchérit le président du comité M. Aladji Kossi le visage radieux. Mme Aline TOMONDJI expliquant à la mission

l'avancement et les enjeux des travaux: Entourée des membres des comités de suivi et de gestion, la responsable du centre Mme Aline Tomodji, fait les précisions suivantes comme pour insister davantage sur l'importance des travaux réalisés par le PUDC : « le quartier fait face à des épidémies de paludisme, de pneumonie. Il y a aussi les accidents de la circulation. Pour les consultations et les soins de maternité, les femmes représentent 62 % des bénéficiaires. ». La responsable du centre ajoute, « Aujourd'hui nous clamons haut notre fierté de citoyens et notre bonheur. Je suis même surnommée Aline la Divine. Car ce projet intervient au moment où je suis l'infirmière et la responsable. Avec ce bloc de maternité et de médecine, nous avons réuni toutes les conditions pour devenir un centre médico-social. ». Ce joyau est pour

tion eaux pluviales.

Désenclavement et développement de l'économie locale

Il est prévu en fin décembre 2017 la réception et la mise en service de 406 Km dans les 5 régions de Maritime – plateaux – Savane – Kara – centrale – et même la capitale Lomé.

La piste : Davié (rn 1) - Assomé - Noépé (rn 5) réalisée avec l'appui financier du Japon : Située dans la région maritime, la piste est prête à 90 %. Elle a une longueur de 23 km et traverse quatre (4) villages que sont Davié, Assomé, Kovié et Nopé. Les populations riveraines commencent à l'utiliser et témoignent leur satisfaction. Un groupe de jeunes assis devant une boutique explique : « avant la piste, il fallait mettre 4 heures pour aller de notre village à la route natio-



toute la population de la ville d'Atakpamé mais également pour la population togolaise grâce à notre position géographique », a conclu Mme Aline Tomodji. Le CHR d'Atakpamé, dans le cadre du PUDC, a réceptionné en décembre 2017 des mains du président de la république, d'équipements bio médicaux pour les 16 unités sanitaires, 5 ambulances, 10 véhicules 4x4 et 100.

Hygiène et assainissement

Dans le secteur de l'Assainissement un partenariat innovant est réalisé avec l'Agence Nationale d'assainissement et de la salubrité publique (ANASAP) avec l'appui du Japon. Ce partenariat permet de renforcer les capacités des agences nationales et l'appropriation des infrastructures. L'assainissement constitue un vrai problème qui crée les inondations dans la capitale Lomé. Au-delà des infrastructures cette démarche avec les agences nationales vise l'appropriation et le renforcement de leurs capacités. Aujourd'hui des bassins pleins avec des déchets causant des inondations; le PUDC et l'ANASAP ont fini d'assurer l'entretien et le curage des 6 principaux bassins de Lomé et les 2 lacs. Ce Curage de caniveaux permettra de faciliter la circula-

nale. Désormais nous mettons 30 minutes soit un énorme gain de temps. » Un membre du groupe s'enthousiasme : « je gagne plus d'argent avec ma moto taxi car je peux prendre plus de clients dans la journée. » Pour M. Djobo, Superviseur et responsable du cabinet de contrôle, la piste sera livrée dans deux semaines, en décembre. « Nous avons accusé deux mois de retard à cause des pluies exceptionnelles de cette année 2017 », précise-t-il. Par ailleurs, la zone étant rizicole, un canal de collecte des eaux a été ajouté aux travaux pour éviter que l'eau traverse la piste. Des balises ont été réalisées et des formations de sensibilisation organisées au profit des membres des comités de quartiers pour assurer la maintenance. La route nationale est également reliée à une autre piste de 12 km reliant les deux villages d'Agbélouvé et Gapé Centre. Les populations des six villages ont désormais accès aux routes nationales et peuvent circuler durant la saison de pluies et développer leurs activités économiques.

Au total (63) infrastructures scolaires réparties entre (44) écoles primaires publiques, (11) Collèges d'Enseignement Général et (8) lycées sont en cours de finalisation : Les choses ont changé et ra-

pidement à l'arrivée du PUDC dans la Préfecture de l'Ogou. Une école avec toutes les commodités et l'eau potable disponible grâce à un forage peuvent-être, pour certains, quelque chose de normal. Ici, à Amou-blo, une révolution tranquille est en marche, constatent les populations.

Les « salles de classe » dénommées APATAM en fait des abris provisoires sont au nombre de 7. Depuis plus de dix



années, elles accueillent les enfants de plusieurs villages environnants d'Amou-blo. Plus de 1.200 élèves âgés de 6 à 13 ans dont plus de 60 % de filles étudient dans l'école primaire publique avec un personnel de 19 enseignants. Le marché hebdomadaire est installé devant l'école ; le bruit et les encombrements mettent en danger la sécurité et la tranquillité des élèves. En saison des pluies, les classes ferment au grand désarroi des enfants et parents d'élèves. Les choses ont changé et rapidement à l'arrivée du PUDC. Une école avec toutes les commodités et l'eau potable disponible grâce à un forage peuvent-être, pour certains, quelque chose de normal. Ici, à Amou-blo, c'est une révolution tranquille, constatent les populations. Mme Didigoua Dimiline, enseignante, cache mal sa joie : « grâce au PUDC, nous nous sentons aujourd'hui valorisés. Nous avons retrouvé notre dignité humaine. J'avais perdu l'espoir de pouvoir enseigner, un jour, dans une vraie salle de classe propre où mes élèves se sentiraient en sécurité et les besoins spécifiques des femmes et jeunes filles sont pris en compte. Nous avons perdu espoir à cause des multiples promesses non tenues. Notre enclavement constituait également un obstacle. Mais le PUDC nous a montré que nous avons nous aussi droit à une éducation de qualité et à des infrastructures socio-écono-

miques à l'instar des autres villes du Togo ». « Regardez la joie et la fierté des parents et enfants ! », témoignent en chœur le directeur de l'école M. Tchoka BATCHOWANO et le président des parents d'élèves M. Ahiou ZIMARI.

Fournir un paquet de services adéquats aux populations les plus vulnérables : Le PUDC a doté plusieurs villages de la Préfecture de l'Ogou dont Amou-blo de classes fonctionnelles avec, pour la première fois, des sanitaires séparés pour garçons et filles dans les écoles publiques. Un Collège d'enseignement général a été construit ainsi qu'un Lycée moderne doté d'un laboratoire pour les élèves en classe scientifique. Grâce au PUDC, un forage permet désormais d'avoir accès à l'eau potable. L'approche « réponse aux besoins de la communauté » est ainsi privilégiée en prenant en charge l'éducation, la santé grâce à l'accès à l'eau potable et le désenclavement par la construction de pistes rurales. L'appropriation et la recherche de synergies intègrent la mise en œuvre du PUDC. Le représentant du ministre en charge de l'éducation M. Koffi Damoin témoigne fièrement devant l'assistance : « avec le PUDC, nous espérons supprimer ou éliminer de moitié tous ces abris provisoires. Un rêve pour moi, enseignant, inspecteur et conseiller à quelques mois de ma retraite. Mon rêve se réalise enfin ». Il ajoute, en vieil agent de l'état comblé : « ces infrastructures sont, en effet, planifiées dans le cadre de la mise en œuvre du plan sectoriel de l'éducation pour la scolarisation et le maintien des enfants et surtout des filles à l'école. Les procédures du PNUD nous ont permis, en un temps limité, d'accéder à des villages très enclavés et de fournir un paquet de services adéquats aux populations les plus vulnérables. ». Avant sa retraite bien méritée, cet inspecteur de l'éducation voit un de ses rêves se réaliser : le remplacement d'abris provisoires par des classes fonctionnelles et des pistes qui désenclavent les communautés. Une belle école réalisée par le PUDC le comble déjà de bonheur. Un bonheur qu'il partage avec les populations de sa Préfecture.

Entrepreneuriat et formation

Grâce au PUDC à travers le partenariat entre le ministère

du Développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes (MDBAJEJ)-ANADEB avec l'appui du PNUD et du Japon, des acteurs nationaux et locaux ont été formés à la gestion des infrastructures sociocommunautaires de base réalisées par le PUDC. L'objectif est d'assurer une bonne exploitation et une rentabilisation de ces ouvrages. Les formations ont permis de renforcer les capacités de 812 acteurs nationaux et locaux de développement (dont 284 femmes) sur les 901 prévus en «hygiène et assainissement dans les quartiers » ; 607 acteurs nationaux et locaux de développement dont 263 femmes sur les 646 prévus en « suivi et gestion des infrastructures sociocommunautaires » ; soit un taux d'exécution de plus de 80 % sur ce volet. « Au-delà de la diversification de vos activités économiques grâce à la maîtrise des techniques de transformation du soja et de la teinture artisanale ; vous êtes outillés sur les opportunités d'entrepreneuriat culturel. Ce qui vous permet de démarrer le processus de mise en place des cadres de concertation autour des ouvrages. Ces cadres devraient



faciliter la durabilité des investissements », a indiqué M. Mactar Fall, le représentant adjoint du PNUD. Mme ZIBO Laouratou, présidente de l'Association des femmes commerçantes de Blitta a apprécié les formations suivies. « Nous disposons désormais de compétences pour gérer une entreprise, diversifier nos revenus grâce à la formation portant sur la transformation du soja et sur la teinture artisanale, etc. », s'est félicitée Mme ZIBO Laouratou. « Grâce au PUDC, nous bénéficions, pour la première fois, d'un marché qui dispose de 8 hangars de 60 places chacun, de 10 boutiques, de 2 abris pour la volaille et le bétail, d'un bloc administratif et d'un forage », a-t-elle souligné.

Cellule comm. PUDC.

CLIMAT DES AFFAIRES

Le Togo se relance vers le classement du Doing business 2019

Selon la première revue de l'accord au titre de la Facilité Elargie de Crédit (FEC) publié par le Fonds Monétaire International (FMI) en Octobre 2017, l'institution financière souligne que le climat des affaires du Togo ne permet pas encore de soutenir une croissance inclusive à long terme malgré la légère amélioration du classement en 2017 de «Doing Business» de 2018. Même si, le pays a fait des progrès pour faciliter la résolution des entreprises non solvables, le commerce transfrontalier et l'obtention de l'électricité, en même temps, « il y a la nécessité de faciliter l'obtention du crédit, le paiement des impôts et l'obtention de permis de construire. Au-delà, il serait essentiel d'ouvrir aux investissements privés certains secteurs fermés, tels que les télécommunications, l'énergie et l'industrie minière. Enfin, l'enregistrement des titres fonciers et le cadre juridique y afférent pourraient être améliorés afin que les biens puissent être utilisés comme garanties de prêt pour les petites et moyennes entreprises », note le FMI dans les propositions de discussions de politique économique pour le Togo.

S'inscrivant dans la droite ligne des réformes visant l'assainissement des finances et l'amélioration continue du climat des affaires au Togo, le Premier Ministre Selom Klassou a procédé au lancement du plan d'actions (2017-2018) pour l'amélioration du Climat des Affaires ce mardi. « Il s'agit de donner une grande visibilité et lisibilité à toutes les initiatives déjà déployées et à celles envisagées par le gouvernement aux fins d'améliorer le climat d'affaires et donc de renforcer l'attractivité et la compétitivité du pays », a indiqué le chef du gouvernement Selom Klassou.

Quelles sont les réformes entreprises par le gouvernement dans l'amélioration du

climat des affaires au Togo ?

A en croire Mme JOHNSON Sandra, Conseiller du Chef de l'Etat sur les questions économiques et chargée de la Cellule Climat des Affaires, depuis 2014, le gouvernement opère des réformes pour améliorer le climat des affaires et faciliter la création des entreprises et la durabilité desdites entreprises. La Cour arbitrale et les chambres commerciales ont été les toutes premières innovations auxquelles viennent s'ajouter d'autres réformes. Ces réformes sont de plusieurs ordres : D'abord **la possibilité de créer son entreprise sans faire recours au notaire**. La preuve, depuis 2014, plus de 75% d'entreprises sont créées sans notaire. Évidemment, il faut



souligner que les notaires sont comme des officiers de l'Etat. Ce dernier leur crée la charge et ils en ont plusieurs. Ils sont plus sollicités dans le domaine du foncier que dans le domaine de la création d'entreprise. Ensuite, **la publication de l'annonce légale en ligne**. « Autrefois, il fallait faire cette publication dans Togo Presse qui était seule institution habilitée par le gouvernement pour la publication des annonces légales. Mais dans la dynamique de l'amélioration du climat des affaires, un arrêté interministériel du ministère du commerce et celui de la justice a autorisé le CFE à pouvoir faire cette publication en ligne. Depuis c'était 62250 francs au niveau de Togo Presse et la publication était à 5000 francs depuis 2014. Comme si cela ne suffisait pas, depuis novembre

2017, ce montant est ramené à un montant forfaitaire de 1000 francs », explique Mme JOHNSON Sandra. Comme réforme, la cellule note également, **la libéralisation du capital minimum**. En 2014, l'OHADA a donné la possibilité de limiter chacun à son niveau le capital minimum. Le Togo avait limité son capital minimum à 100 000 francs CFA contre 1 000 000 jusqu'en 2014. Mais depuis le 13 décembre 2017, le gouvernement a décidé de la libéralisation totale du capital minimum. Aujourd'hui, le capital minimum est de 20 000 francs CFA et la part sociale aussi est librement fixée. Autre réforme, indique Mme JOHNSON

Suite à la page 4

Sandra, « Avant, les opérateurs économiques retournent souvent bredouille juste parce que la dénomination qu'ils ont proposée à leurs entreprises existait déjà dans la base sans qu'ils ne le sachent. Mais depuis un temps, depuis votre maison sur le site du Centre de Formalité des Entreprises (CFE) notamment www.cfetogo.org ou www.cfetogo.tg, l'on peut consulter la disponibilité du nom avant de le retenir. Ceux qui ne peuvent pas faire cette consultation depuis chez eux peuvent venir au CFE où un espace est aménagé cet effet avec un ordinateur ». « Autrefois, il fallait aussi payer le droit d'enregistrement de 2%. Ce qui fait que si vous voulez créer une entreprise avec un capital de 2 milliards vous devriez donner gratuitement à l'Etat 2%. C'est supprimé. Le droit des timbres est aussi supprimé. Il était de 1500 francs pour les entreprises sans acte notarié et de 1000 pour les entreprises avec acte notarié », ajoute-t-elle. Avec la mise en place de la Cellule Climat des affaires, les autorités togolaises ont également accéléré depuis novembre 2017, les réformes en matière d'octroi de permis de construire ; Le Laboratoire National du Bâtiment et des Travaux Publics (LNBTP) a pris le 10 janvier 2018, la note relative à la réduction des coûts de l'étude de sol pour la construction d'un entrepôt (1-2 niveau) de 900 000 FCFA à 3 500 FCFA. Une réforme qui bénéficie également aux autres types de construction pour lequel le montant minimum est désormais à 250 000 FCFA pour les ménages. Dans cet esprit, le gouvernement a procédé à l'automatisation de la procédure de délivrance des actes d'urbanisme ; « les architectes nationaux, comme ceux de l'UEMOA, peuvent soumettre une demande de permis depuis leur lieu de résidence. D'autres dispositions sont prises à savoir ; l'accès et la mise en ligne gratuite (www.construireautogo.gouv.tg) des lois et règlements en matière de construction y compris les conditions d'obtention d'octroi de permis, la problématique de police d'assurance etc », note-t-on auprès de la Cellule Climat des affaires. En matière de raccordement à l'électricité, le gouvernement togolais a réduit les frais des travaux

de **raccordement Moyenne Tension au réseau de service public de distribution**. Désormais, les frais de fourniture et pose hors TVA et les avances sur consommation relatives aux travaux de raccordement (équipements électriques et de comptages) sont réduits de 30%. A cela s'ajoute, la disposition relative à la possibilité de payer lesdits frais, sur un échéancier pouvant aller jusqu'à 6 mois contre un paiement unique exigé, un an plus tôt. Cellule Climat des affaires informe les citoyens, de la disponibilité de ces informations sur le site de la Compagnie Nationale de l'Energie Electrique du Togo (CEET). Autre mesure, le **Transfert de Propriété** qui permettra aux opérateurs de s'épanouir dans leurs activités. Des réformes ont été entreprises ces trois dernières années par la Direction des Affaires Domaniales et Cadastres (DADC). Il s'agit de ; la réduction des droits d'enregistrement qui été réduits de 5% à 2% de la valeur du terrain, auquel s'ajoute 1% comme taxe revenant aux collectivités locales. Ce coût de transfert se compose comme suit : 3% des droits d'enregistrement +1% (de la conservation foncière) +2,3% du coût des notaires, soit un total de 6,3% en 2018 contre 9,3% en 2017. Par ailleurs, la cellule climat des affaires a procédé également à la **numérisation des titres fonciers à la DADC**, et la quasi-totalité (environ 95%) des titres fonciers du Togo est à ce jour numérisée, soit 43 880 titres numérisés sur les 46 183 titres émis à la date du 31 décembre 2017. Aussi, le délai de délivrance des états descriptifs appelés dans le jargon de la Banque Mondiale « Copie des titres fonciers » s'établit dorénavant à 48 heures contre 07 jours un an plus tôt. Ainsi, avec la mise en œuvre du projet de numérisation des titres fonciers, le délai des mutations total a été considérablement réduit au cours de l'année 2017 pour s'établir à une moyenne de 20 jours contre une moyenne de 30 jours en 2016. Dans cette dynamique, précise la Cellule climat des affaires, des efforts s'amplifient pour obtenir d'autres réformes. Il s'agit de la **mise en place d'un Bureau de Transfert de Propriété (BTP)**, chargé de uniquement du traitement des mutations totales ; de l'accessibilité des in-

formations sur les plans cadastraux et titres fonciers à tous les citoyens sans distinction (seuls les intéressés peuvent accéder audites informations selon la Banque). En ce qui concerne les étapes d'Exécution de contrats ; des réformes ci-après sont à noter ; la **création des chambres commerciales spéciales** chargées des petites créances et dont l'intérêt litigieux est compris entre zéro et un million FCFA (0-1 million FCFA). Des magistrats ont été affectées à ladite chambre et les audiences se dérouleront les 2èmes mardis et jeudi de chaque mois ; la création de chambres commerciales spécialisées au niveau de la Cour d'appel, avec des magistrats affectés à cet effet, ceci, en vue d'accélérer le traitement des litiges commerciaux notamment ceux qui font objet d'appel ; la séparation de l'enrôlement des dossiers commerciaux de celui des dossiers civils, avec désignation d'un greffier en charge de l'enrôlement des dossiers commerciaux et d'un greffier en charge de l'enrôlement des dossiers civils. L'objectif étant d'accélérer le traitement des dossiers commerciaux. Comme perspectives à très moyen terme, la Cellule climat des affaires pensent à la **mise en place des tribunaux commerciaux avec référence www.chambrescommerciales.tg**. La dernière réforme opérée par le gouvernement, concerne le **traitement des demandes de remboursement de crédit TVA**, conformément aux dispositions du Code général des Impôts CGI en ses articles 331. Comme impacts dans l'amélioration du climat des affaires au Togo, pour cette année 2018, 224 entreprises ont été déjà enregistrées dont 23 avec actes notariés et 201 avec actes sous seing privé. « En 2017, 428 (actes notariés) et 1339 (actes sous seing privé) soit 1767. 2016 ; 463 (actes notariés) et 1197 (actes sous seing privé) soit 1660. 2015 ; 758 (actes notariés) et 947 (actes sous seing privé) soit 1705. Tout compte fait, l'essentiel est que les gens aient l'information afin de mieux en bénéficier », souligne la Chargée de la Cellule Climat des Affaires.

GADAH Joseph

ASSURANCE MALADIE

76,6% des assurés satisfaits des services de l'INAM selon l'enquête du cabinet AfrikSurvery

Du 9 août au 11 septembre 2017, 1296 assurés et ayants droit, 106 employeurs et 113 prestataires de l'Institut national d'assurance maladie (INAM) ont été évalués à travers d'une enquête indépendante réalisée par le cabinet AfrikSurvery suivant plusieurs critères notamment la communication, le fonctionnement, l'accueil et la qualité-prix.

Il ressort de l'enquête que 76,6% des assurés, 71,7% des employeurs et 66,4% des prestataires ont été satisfaits des services de l'institut. L'objectif de l'enquête est de mesurer le niveau de satisfaction générale selon la segmentation des assurés, prestataires et employeurs et évaluer la qualité perçue des prestations sur tout le parcours, de l'adhésion jusqu'à la prise en charge. Il est également question pour l'INAM de discerner les attentes et les besoins des clients et identifier les lacunes existantes et les points à améliorer. « A travers cette enquête, l'INAM a voulu écouter et comprendre les usagers de ces services parce qu'il urge d'apprécier la satisfaction de l'ensemble des parties prenantes pour améliorer la qualité de nos prestations. Nous devons identifier et cerner les attentes, les sujets d'insatisfaction dans différents domaines relevant de notre responsabilité. Et Si nous n'avons pas la prétention d'obtenir 100% de satisfaction, nous travaillons à réduire l'insatisfaction de 100% pour atteindre 0% d'insatisfaction », a indiqué, Myriam Dossou d'Almeida, Directrice de l'INAM. Pour Jean-Jacques Kokouvi du cabinet AfrikSurvery, s'il y a des choses à améliorer, c'est tout d'abord le rapport qualité-prix puis la communication et le dernier élément, la lourdeur des procédures à l'INAM. Et Myriam Dossou de revenir



sur la satisfaction du client qui, selon elle est importante pour pouvoir travailler ensemble car dit-elle, le client n'est pas seulement le bénéficiaire de l'assurance maladie mais un employeur qui cotise à part égale pour que son employé soit pris en charge lorsqu'il est malade et qu'il guérisse vite. « Nous sommes dans une démarche continue et nous mettons un accent particulier sur la qualité. C'est ensemble que nous allons construire une assurance maladie viable pour les générations d'aujourd'hui et de demain. Une assurance qui fera soigner nos arrières petits enfants quand ils seront à la retraite se doit de veiller à la satisfaction de toutes les parties prenantes parce que nous tenons à la pérennité du régime d'assurance maladie que nous gérons », a-t-elle renchéri. Les résultats de cette enquête vont permettre à l'INAM d'améliorer les acquis. En rappel, cette enquête réalisée par le cabinet AfrikSurvery via téléphone n'est pas la première, déjà en 2013, l'INAM a réalisé une enquête sur un échantillon réduit et des mesures correctives ont été mises en place pour en arriver à ces résultats du cabinet AfrikSurvery.

OTR

Soyez de bons contribuables vis-à-vis de la fiscalité

Aujourd'hui, le bon contribuable n'est plus celui qui est en règle avec l'un des commissariats opérationnels alors qu'il accumule des arriérés d'impôts chez l'autre, mais celui qui est en règle vis-à-vis de la fiscalité aussi bien de porte qu'intérieure.

C'est ce à quoi l'Office togolais des recettes (OTR) veut amener les Togolais à comprendre à travers sa première édition des journées de promotion du civisme fiscal ouvertes à Lomé du 25 au 27 janvier dernier. L'idée de l'OTR est non seulement de se rapprocher des contribuables et de récompenser leurs efforts au consentement volontaire de



fiscal ont été récompensés y compris les opérateurs et les meilleurs agents en termes de rapport. Les meilleurs opérateurs économiques qui accompagnent l'office en termes de mobilisation des ressources domestiques sont aussi primés. « L'OTR est persuadé que le consentement volontaire à l'impôt demeure la plus noble voie de collecte des ressources pour le trésor public. Il entend pour cela rechercher chez le contribuable les voies et moyens pour y arriver », a déclaré le Commissaire général de l'OTR, Kodzo Adedzé. Pour lui, tout contribuable pourra jouir cette année des avantages liés au quitus fiscal d'une validité d'un (1) an mis en place avec l'Office. Le Président du comité d'organisation Essowavana Adoyi a saisi l'occasion pour exhorter les uns et les autres quel que soit leur rang et revenu, à contribuer aux charges financières du Togo.



l'acquiescement des droits et taxes dus mais aussi de parvenir à un renforcement du civisme fiscal du contribuable de manière à ce qu'il coopère désormais volontairement au paiement de l'impôt. Pendant trois (3) jours, les partenaires qui ont fait preuve de civisme

Joseph

MUTAA

Pourquoi le Togo a été désigné pays pilote ?

Le président rwandais, président en exercice de l'Union Africaine (UA) pour 2018, Paul Kagamé, Faure Gnassingbé, président en exercice de la CEDEAO, le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, ainsi que d'autres membres de la commission de l'Union ont procédé le 29 janvier dernier au lancement du Marché Unique du Transport Aérien Africain (MUTAA) à Addis Abéba.

Ce projet phare de l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA) vise à créer un marché unifié du transport aérien en Afrique, à libéraliser l'aviation civile sur ce continent et à y impulser l'intégration économique. Selon la Commission de l'UA, le MUTAA améliorera les niveaux de service aérien, renforcera la concurrence entre les itinéraires ce qui entraînera des tarifs plus compétitifs, stimulera le volume des trafics supplémentaires, favorisera le commerce, les investissements et d'autres secteurs de l'économie et entraînera un accroissement de la productivité et une augmentation de la croissance économique et de l'emploi. A ce jour, 23 pays sont membres du MUTAA (Bénin, Botswana, Burkina Faso, Cabo Verde, Congo, Côte d'Ivoire, Égypte, Éthiopie, Gabon, Ghana, Guinée, Kenya, Libéria, Mali, Mozambique, Niger, Nigéria, Rwanda, Sierra Leone, Afrique du Sud, Swaziland, Togo et Zimbabwe). Ces 23 pays ont une population combinée d'environ 670 millions d'habitants, soit plus de la moitié de la population du continent, et ont également capté plus de la moitié des visiteurs internationaux sur le continent et près de 80 % du trafic intra-africain, selon l'Union africaine. Le MUTAA est le résultat de l'application immédiate des principes de la Décision de Yamoussoukro adoptée en 1999 et approuvée par l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'UA à Lomé (Togo) en juillet 2000. La Décision de Yamoussoukro prévoyait également la création de l'Agence

d'exécution du transport aérien africain, chargée de superviser et de gérer la libéralisation du secteur aérien en Afrique. La commission de l'UA espère déboucher sur la création de 300 000 emplois directs et de deux millions d'emplois indirects. L'industrie aéronautique offre actuellement 8 millions d'emplois en Afrique. Les compagnies aériennes non africaines assurent actuellement 80% du trafic. Les compagnies aériennes africaines ont moins de 3% du trafic aérien mondial bien que le continent représente plus de 17% de la population mondiale.

Faure Gnassingbé désigné, « champion du marché unique africain »

Dans la foulée, le Président de la République togolaise Faure Gnassingbé a été désigné par ses pairs, « champion du marché unique africain ». Il aura pour mission d'exposer, lors des prochains sommets de l'Union Africaine, les résultats de ses démarches visant à faire du MUTAA une réalité à même de stimuler les échanges et développer les économies du continent. « Faure Gnassingbé fera ensuite la cour aux autres pays pour leur adhésion », ont expliqué à la presse nationale et internationale, le ministre des Transports et des infrastructures, Ninsao Gnofam et le Directeur général de l'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC), le Col. Dokessim Gnatta Latta. Le Togo est en bonne position dans le sec-



teur du transport aérien sur le continent noir: Après sa restructuration, la nouvelle aéroport de l'Aéroport International Gnassingbé Eyadéma est d'une superficie de 21000 m², de niveau C par rapport au référentiel de qualité de service IATA. L'infrastructure, qui a nécessité 75 milliards FCFA d'investissement, pourrait permettre à Lomé de viser 2 millions de passagers par an. A ce jour, l'aéroport de Lomé fait partie des 10 premiers aéroports en Afrique et répond aux multiples sollicitations des transporteurs aériens internationaux.

La Rédaction

2018, ANNÉE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION EN AFRIQUE

Un rêve pour le continent considéré le plus corrompu du monde ?

L'Afrique est considérée de fait comme le continent le plus corrompu du monde, au regard des classements successifs de Transparency International. Conscients, du mal que cause la corruption pour le continent noir, les dirigeants au 30^è sommet de l'Union africaine les 28 et 29 janvier derniers ont voulu prendre le taureau par les cornes en décrétant 2018, l'année africaine de lutte contre la corruption.



Selon l'ONG Global Financial Integrity, 946 milliards de dollars ont été détournés en Afrique en 2011. Soit vingt fois l'aide au développement accordée par l'UE cette année-là (55,6 milliards \$). Soit vingt fois l'aide au développement accordée par l'UE cette année-là (55,6 milliards \$). En janvier 2018, selon la secrétaire exécutive de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, Vera Songwe, la corruption liée à diverses activités frauduleuses en Afrique, fait perdre chaque année une somme de 148 milliards de dollars, ce montant représente environ 25% du PIB moyen de l'Afrique. « 148 milliards de dollars sont drainés hors du continent par diverses formes de corruption, ce qui représente environ 25% du PIB moyen de l'Afrique. La corruption est la principale source des flux financiers illicites qui drai-

nent d'énormes ressources du continent vers l'extérieur », indique-t-elle. Selon, un rapport du groupe de haut niveau sur les flux financiers illicites (FFI), un organisme dirigé par l'ancien chef de l'Etat sud-africain Thabo Mbeki, a aussi indiqué que le continent africain perd entre 50 et 80 milliards de dollars par an en raison des flux financiers illicites. Une situation déplorable au moment où l'Afrique a besoin grandement de ces ressources financières substantielles pour répondre à ses importants besoins de développement, notamment pour combler son énorme déficit d'infrastructures énergétiques, électriques, scolaires, hydrauliques, agricoles, la création des industries... « La corruption est un fléau qui coûte aux économies africaines, 50 milliards de dollars par an. Il y a la « petite corruption » et surtout la « grande corrup-

tion » qui sévit au sein des élites dirigeantes africaines et dont l'ampleur a « des effets dévastateurs pour le développement économique, corrosifs pour la cohésion sociale et déstabilisateurs pour l'ordre politique », a déclaré s part, le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat. C'est cette prise de conscience qui a conduit ce dernier à proposer dans son message du Nouvel An de faire de 2018 Année africaine de la lutte contre la corruption, avec pour mot d'ordre « gagner la lutte contre la corruption, un chemin durable vers la transformation de l'Afrique ». L'Afrique souhaite ainsi faire le point sur les progrès réalisés en matière de corruption depuis l'adoption en 2003, de la Convention sur la prévention et la lutte contre la corruption (AUCPCC) mais aussi de réfléchir aux nouveaux outils qu'il conviendra de développer pour relever les défis de la corruption contemporaine. Partageant le même point de vue, en décembre 2015, sur la base des mêmes constats, le président de la Banque africaine de développement (BAD), Akinwumi Adesina, a expliqué que ces fonds « auraient dû être affectés aux secteurs de l'éducation, de la santé, de l'eau et de l'assainissement. Partout où vous avez une corruption massive, le développement est en retard ». Par exemple, une étude de la Fondation Open Society Initiative for West Africa (OSIWA) montre que le Togo a perdu entre 2002 et 2011 par le phénomène des flux financiers illicites en Afrique de l'Ouest, 18 milliards de dollars US, soit 9.000 milliards Fcfa. Ce qui le classe derrière la Côte d'Ivoire et le Nigéria, qui ont perdu sur la même pé-

riode, respectivement 23 milliards de dollars US, soit 11.500 milliards Fcfa et 142 milliards de dollars US, soit 71.000 milliards Fcfa. Des montants largement supérieurs à l'aide publique au développement des pays africains et qui dépassent de loin les budgets cumulés de ces pays sur la même période.

Que Faire ?

Tous les pays africains sont concernés ainsi que tous les secteurs par la corruption. Des exemples sont légions; Au Zimbabwe, un accouchement est facturé 50 \$ et chaque cri de la mère coûte 5 \$. Si elle n'a pas de quoi payer, elle est détenue dans l'hôpital, et des intérêts s'ajoutent chaque jour ; D'après l'enquête de Survey Enterprise de la Banque Mondiale, 80,5% des entreprises de la République démocratique du Congo ont dû faire des «cadeaux» pour obtenir un contrat public ; Selon Transparency International, 24 % des Africains ayant eu un contact avec les forces de l'ordre au cours de l'année passée déclarent avoir dû verser un pot-de-vin. La perception de la corruption des institutions (Les institutions religieuses); 35% des Sénégalais les pensent corrompues ; L'armée (65% des Congolais la pensent corrompue) ; Les partis politiques (66% des Tunisiens les pensent corrompus) ; (Le système juridique) 72% des Algériens le pensent corrompu ; Selon l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime, Mobutu, président du Zaïre de 1965 à 1997, aurait puisé dans la caisse de l'état 5 milliards de dollars, ce qui équivaut presque au PIB du pays à son départ (6,09 milliards). Au Nigéria, les détenteurs de a carte d'identité et des passeports peuvent passer des heures avant de traverser la frontière alors que ceux qui n'en disposent pas et ont des billets passent vite ; A Lagos, Danladi Umar, le juge chargé des dossiers de corruption chez des responsables publics du Nigeria a lui-

Suite à la page 6

même été accusé de corruption, selon des documents présentés à la justice et consultés le 3 février 2018 pour avoir exigé 10 millions de nairas (22 300 euros) d'un suspect « pour un service ultérieur en relation avec un dossier en suspens ». Le juge aurait aussi reçu en 2012, par le biais de son assistant, 1,8 million de nairas du même suspect. Avant de partir en exil, l'ancien président gambien Yahya Jammeh aurait volé des millions de dollars dans les caisses de l'Etat, selon un proche conseiller d'Adama Barrow (président actuel). Selon lui, « en l'espace de deux semaines, 500 millions de dalasi ont été retirés » par Yahya Jammeh, soit près de 11 millions de dollars (10,2 millions d'euros). « La perte considérable de ressources financières à diverses formes de corruption est certainement quelque chose qui doit être combattu avec force et fermeté », a exhorté fermement Vera Songwe. « La détection de la corruption est importante, mais sa prévention est aussi capitale. Il est donc dans l'intérêt de l'Afrique de prévenir la corruption afin de stimuler l'économie et le développement à travers le continent », s'est exprimé Akinwumi Adesina. L'UA devra de fait s'attaquer aux facteurs principaux de la corruption. Dans son rapport 2016 sur le sujet, la Commission économique pour l'Afrique explique que « l'absence de bonne gouvernance » engendre « des institutions faibles, un équilibre des pouvoirs inefficace, des cadres juridiques et réglementaires insuffisants, et des mé-

canismes d'exécution peu efficaces ». Autant de facteurs qui favorisent la corruption. Le dernier indice général Mo Ibrahim sur la gouvernance 2017 met dans le fond de son classement, en adéquation avec l'index de Transparency International, la Somalie, le Soudan du Sud et l'Érythrée. Malgré, l'état alarmiste, certains pays semblent s'imbriquer dans une dynamique. Le président ghanéen Nana Akufo-Addo a, par exemple, promulgué début janvier un projet de loi portant sur la création du nouveau Bureau du procureur spécial (OSP). Autrement dit, un organisme dédié chargé d'enquêter sur les affaires de corruption et qui pourrait viser les fonctionnaires, des politiques ou des personnes issues du privé. En janvier dernier, au Tchad, c'est par le biais d'un numéro vert que la population pourra dénoncer des actions de corruption. Au Togo, en 2017, le gouvernement par décret, a mis en place la Haute Autorité de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées. Lors de la 32ème session de l'UA, le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat a souligné que l'année 2018 est appelée à être celle du "combat contre la corruption" et que « comme le terrorisme, le combat devrait être global et ne saurait être gagné par une action collective ».

Madéline

DEVELOPPEMENT À LA BASE

Des résultats de 2017 encourageants encore des défis à relever

Le ministère du développement a la revue annuelle de ses actions menées au cours de l'année 2017 et l'élaboration du Plan de travail et de budget annuel pour le compte de l'année 2018. Le ministère a fini l'année 2017 sur de bonnes notes.



En 2017, le ministère du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse de l'emploi des jeunes aura réalisé 96% de son plan d'action et connu sur le plan financier un taux moyen d'engagement de 99,95%. « Depuis 2011, la revue annuelle de notre ministère donne l'occasion d'échanger avec nos partenaires, avec les principaux acteurs de la mise en œuvre des projets/programmes et avec des bénéficiaires pour procéder à une analyse rétrospective des actions entreprises au cours de l'année écoulée. La finalité est de tirer les leçons apprises au cours de la mise en œuvre des programmes et projets et surtout de collecter les différentes contributions en vue d'améliorer nos actions sur le terrain », a indiqué la ministre en charge du développement à la base, Mme Victoire Tomegah Dogbé avant d'affirmer, « Les résultats obtenus au cours de l'année 2017 sont certes encourageants mais nous sommes conscients qu'il reste encore beaucoup de défis ». Comparé à ceux 2016, les résultats en 2017 sont croissants. En effet, en 2016, le ministère a réalisé 90% de son plan d'action et un taux d'engagement avoisinant 91%. Les actions menées par ledit ministère en 2017 ont tourné autour du renforcement de son cadre institutionnel et réglementaire, à la promotion du développement à la base, l'encadrement des jeunes à leur autonomisation socio-économique et professionnelle et à la promotion de l'artisanat. Il a réussi entre autre à renforcer les capacités de 1717 groupements et 1351 comités de développement à la base. Il a aussi réussi à mettre sur pied 277 infrastructures et mis en place 77 plateformes multifonctionnelles. En 2017, ce sont 1017 artisans qui ont vu leurs capacités renforcés grâce au ministère. Les artisans ont été accompagnés également en matière de participation aux foires nationales et internationales. En termes de promotion de la jeunesse, le ministère dit avoir créé 22128 emplois temporaires grâce aux Travaux à haute intensité de main d'œuvre (THIMO), 6269 emplois durables et déployé 4220 volontaires sur toute l'étendue du territoire. Ceci sans oublier les accompagnements apportés aux entrepreneurs ainsi que les activités et bénéfices liés au programme des cantines scolaires.

Clément

TOURISME

Oceania Insignia a visité le Togo avec 600 touristes américains

Le Togo renoue avec le tourisme comme dans les années 70. Environ 600 touristes, essentiellement des Américains, à bord du bateau Oceania Insignia des Etats Unis ont frôlé le sol togolais le dimanche 29 janvier au Port de Lomé. Avant de mettre le cap sur le Ghana, ces touristes feront une excursion sur le lac Togo; visiter le village des pêcheurs de Pedakondji et le marché aux fétiches.

Des sites situés à Agbodrafo, à Glidji Gbat-somé, entre autres, seront en outre visités. En novembre 2017, une cinquantaine de touristes belges, hollandais et français étaient arrivés au Togo dans le cadre de la 6ème édition de Togo Jungle Challenge qui est une opération de découverte des attraits touristiques en vélo tout terrain (VTT). En avril 2017, le Silver Explorer un navire de croisière appartenant à la compagnie Siversea a fait une escale au port de Lomé



avec à son bord 129 passagers (majoritairement des Canadiens et des Américains). En Novembre 2016, 400 touristes pour la plupart des américains, étaient arrivés à Lomé à bord du paquebot SEVEN SEAS NAVIGATOR.

George

FONDS MONDIAL

Les subventions de 37 milliards FCFA (2018-2020) lancées au Togo

Le Plan National de Développement Sanitaire 2017-2022 au Togo consacre une bonne partie des actions au paludisme, au VIH/Sida et à la tuberculose. L'objectif est de réduire la prévalence du VIH chez les 15 à 49 ans de 2,5% à 1,8%, l'incidence du paludisme de 161 à 40 pour mille, et celle de la tuberculose de 58 à 23 pour mille. Pour atteindre ces objectifs primordiaux, le Fonds mondial a mis à la disposition du gouvernement 37 milliards FCFA dans le cadre des subventions 2018-2020. Le Fonds Mondial et l'Etat togolais se sont retrouvés pour porter un regard sur les actions passées afin d'en tirer les leçons possibles. « Nous voulons partir sur les succès déjà enregistrés pour aller vers l'avant », a souligné Youssef Sawadogo, le gestionnaire du portefeuille du Fonds Mondial au Togo. « Le VIH-Sida, le paludisme et la tuberculose, représentent de véritables fléaux de santé publique, et suscitent des mesures et interventions érigées en priorité. », a indiqué le ministre en charge de la santé, Prof. Moustafa Mijiyawa. Les ac-

tions menées par les autorités et appuyées par les partenaires ont permis au Togo d'enregistrer des avancées considérables dans la lutte contre ces trois maladies préoccupantes; La couverture des ménages en moustiquaire est de 93%, la prévalence des parasites chez les enfants de moins de cinq ans a été réduite de moitié et la mortalité hospitalière est passée de 0.23 à 0.16 pour mille en 10 ans. Le taux de patients atteints de tuberculose a été réduit également de moitié, l'incidence est passée de 73 à 52 pour 100 000 habitants et sa prévalence de 104 à 81. Pour le sida le taux de nouvelle affection a été réduit de plus de moitié en 10 ans : 46 000 personnes sont traitées, 62 000 sont prises en charge dans les centres, 95% des femmes enceintes séropositives sont traitées et la prévalence est passée de 3,4 à 2,5%. Les autorités togolaises conscientes que le risque zéro n'existe pas, s'engagent à éliminer ces maladies sur les cinq prochaines années.

Clément

ECONOMIE ET DEVELOPPEMENT

Récépissé N° 0494/ 08 / 04 / HAAC

Directeur de Publication
Joseph GADAH
(228) 90 30 85 10

Rédaction
Joseph
Ghislain
Raissa

Imprimerie
La Colombe

Infographie
Benjamin K. Tchabi
90369796

Tirae
2000 Exemplaires

Comment se porte l'économie africaine?

TURQUIE – CEDEAO

Les échanges commerciaux s'amplifient

Les 22 et 23 février aura lieu en Istanbul en Turquie la première édition du Forum économique et commercial Turquie-CEDEAO. L'événement, selon l'organisation sous-régionale, rassemblera des décideurs et des hommes d'affaires turcs et de la CEDEAO afin de renforcer les liens économiques et créer des opportunités pour le commerce et l'investissement. La participation au forum est ouverte à tous les secteurs d'activité et notamment la construction routière, l'énergie, l'eau, le logement, l'agriculture, le tourisme, la banque et la finance. Sont attendues aussi au forum, les associations du secteur privé évoluant dans les Etats membres et au niveau régional. Selon les données de 2015, le montant des projets de l'Agence turque de Coopération et de Coordination (TIKA) en Afrique a été de 101 millions de dollars, et de 396 millions de dollars en Afrique subsaharienne. En 2016 40 accords ont été signés dans le domaine de l'éducation, avec 26 pays africains. Les négociations se poursuivent avec vingt autres pays. Actuellement, 3 891 étudiants africains bénéficient des bourses turques. La Turquie accueille 14 274 étudiants et 150 enseignants académiques africains.

AFRIQUE

Le Nepad devient l'Agence de développement de l'UA

Le Nepad (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique) change de nom. Il s'appellera désormais Agence de développement de l'Union africaine. Derrière ce changement de nom, il y a la volonté de rendre plus opérationnel cet organe de planification et de coordination des projets de développement en Afrique. C'est ce qu'explique le président sénégalais, Macky Sall qui préside actuellement le Comité d'orientation des chefs d'Etat et de gouvernement du Nepad. « C'est parce que nous sommes devenus une terre d'opportunités et de promesses considérables qu'il nous faut également changer de stratégie pour être dans le temps de l'action. L'Afrique est sur la bonne voie. Les projets s'accroissent dans le secteur des transports, des TIC, de l'énergie où nous devons renforcer nos efforts pour résoudre le paradoxe d'un continent doté d'immenses ressources naturelles mais où l'électricité est la plus chère dans le monde. La question de l'énergie doit rester au cœur des priorités du Nepad si nous voulons réussir le pari de l'industrialisation du continent », a-t-il déclaré. Le Nepad a un bilan : l'axe central de l'autoroute transsaharienne (le tronçon entre Assamaka et Arlit), au Niger est en voie d'achèvement après son financement. Egalement, le reste de cette route entre Alger et Lagos est déjà entièrement bitumé. Le tronçon tchadien de cette infrastructure entre Ndjamena et la frontière nigérienne est en cours de travaux. Enfin, la branche tunisienne vers l'autoroute transsaharienne est déjà finalisée.

TRANSPORT AERIEN

L'Afrique décolle avec un volume de fret en hausse de 24,8%

L'association internationale du transport aérien (IATA) a publié fin janvier 2018 son rapport 2017 sur le fret aérien mondial. D'après le document de quatre pages, la demande mondiale dans le secteur a connu une croissance exceptionnelle de 9%, soit un chiffre deux fois plus rapide que celui du commerce mondial (4,3%). L'Organisation attribue ce bond à l'explosion de la demande mondiale en produits manufacturiers du fait d'une tendance plus rapide des entreprises à reconstituer leurs stocks. Si toutes les régions ont connu de fortes progressions en matière de fret aérien, c'est l'Afrique qui est en tête du classement des zones les plus dynamiques dans le secteur. En effet, le continent a été propulsé pour la seconde fois depuis 1990, au premier rang de la progression de la demande mondiale grâce à un volume de fret en hausse de 24,8%. Une performance tirée par les échanges commerciaux entre l'Afrique et l'Asie qui ont augmenté de plus de 64%, entre janvier et novembre. Pour 2018, l'IATA table sur une nouvelle embellie dans ce secteur, moins importante que celle de 2017, soit une croissance de 4,5%. Les pays africains devraient une nouvelle fois y contribuer largement, en raison du boom que connaît actuellement le secteur du transport aérien sur le continent.

UE

Des matériels roulants à 03 municipalités du Togo d'une valeur de 19,7 milliards de FCFA

Trois (3) municipalités à savoir Tsévié (Zio), Sokodé (Tchaoudjo) et Kara (Kozah), bénéficiaires de la phase 2 du Projet eau et assainissement au Togo (PEAT-2) ont été dotées à Lomé des matériels roulants. Le ministre de la Planification du développement, Kossi Assimaïdou a remis les clés aux responsables des structures d'exécution dudit projet, en présence de l'Ambassadeur et cheffe de Délégation de l'Union européenne (UE) au Togo, Christina Barreira. Ces matériels sont composés de dix (10) véhicules Pick-up 4x4 et neuf (9) motos tout terrain destinés à ces villes, aux directions régionales de la Société du patrimoine de l'eau et assainissement en milieu urbain et semi urbain (SP-EAU) ainsi qu'à la Togolaise des eaux (TdE) et des services régionaux d'hygiène et d'assainissement de base de ces villes précitées. « Nous sommes à la phase 2 du Projet eau et assainissement. Cette phase permettra de couvrir les villes de Tsévié, Sokodé et Kara. Il s'agit d'une expansion après la phase de la région Maritime et la ville de Dapaong. Ces matériels roulants viennent à point nommé renforcer les capacités de gestion des mairies en matière de fourniture de l'eau potable à nos popu-

ENTREPRENEURIAT

Un objet connecté pour éviter les fuites d'eau sur les réseaux hydrauliques

La meilleure startup africaine de l'année de l'année 2018 revient aux deux jeunes originaires du Kenya pour avoir créé un objet connecté permettant de gérer les réseaux hydrauliques à distance pour éviter les fuites, HydrolQ. Le prix a été décerné à Casablanca (Maroc) en janvier dernier, lors de la deuxième édition de "Startup of the year Africa" (SOTYA 2018) parmi les 600 candidatures. L'application apportera une solution concrète à la lancinante question de la facturation d'eau qui se pose avec acuité dans bien de pays du continent africain. « Les fuites sont détectées automatiquement sur le réseau et les ménages facturés au plus juste via une application mobile », explique Brian Bosire, cofondateur et PDG de HydrolQ. La Startup kenyane succède ainsi à ThinVoid Tambula, la startup ougandaise qui promeut l'inclusion financière des professionnels non bancarisés dans les secteurs du transport et de l'agriculture.



UMOA-TITRES

Le Trésor public du Togo a levé 16 milliards FCFA fin janvier 2018

La Direction générale du Trésor et de la comptabilité publique a levé fin janvier 2018, 16, 092 milliards FCFA sur le marché financier de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) contre 15 milliards sollicités soit un taux de couverture du montant mis en adjudication de 107,29%, avec un prix moyen pondéré de 9.626 et un prix marginal de 9.500, a indiqué UMOA-Titres. Le remboursement de l'émission d'obligations assimilables du Trésor (OAT) se fera en totalité le premier jour ouvrable suivant la date d'échéance (remboursement in fine) fixée au 29 janvier 2021. Le paiement des intérêts se fera annuellement sur la base d'un taux de 6,25% l'an dès la première année. La dernière émission dont le taux dépasse les 100% de couverture remonte au 7 août 2017 (109%), et 150 % en juillet.



lations », a indiqué Kossi Assimaïdou. Le Président de la Délégation spéciale de la ville de Tsévié, M. Loglo a promis en faire un bon usage de ces joyaux pour dit-il, atteindre les objectifs du projet PEAT-2 destiné à l'adduction d'eaux potables, aux infrastructures d'assainissement domestiques et à l'amélioration de la gestion des déchets. Cet équipement qui va permettre d'assurer un suivi approprié dans la mise en œuvre du projet

PEAT-2 est cofinancé d'une valeur de 38 millions d'euros, soit plus de 24,9 milliards de francs CFA. L'UE contribue à ce budget à hauteur de 19,7 milliards de FCFA. Ce projet n'est que la suite logique du PEAT-1 estimé à 13,1 milliards de francs CFA actuellement en cours d'exécution au profit des communes d'Atakpamé et de Dapaong.

Joseph AHODO

ESMC / Germain Meba, à la commande de la FOADDIP pour atteindre les 17 ODD au Togo

Le développement durable est une question fondamentale qui préoccupe la communauté internationale, les pays en développement, les organisations de la société civile et le secteur privé. L'Entreprise social de marché commun (ESMC) quant à elle est déterminée à œuvrer pour la réalisation des 17 Objectifs de développement durable (ODD) d'ici 2030. Et pour atteindre cet objectif, la Fédération des organisations associatives pour le développement durable qui intègre le peuple (FOADDIP) qui est l'ensemble des utilisateurs des supports marchands du progiciel Marché de crédit en nature pérenne (MCNP) regroupés au sein des organisations de la société civile pour l'atteinte de ces objectifs a été mis en place le 30 janvier 2017 au Palais des Congrès de Lomé .

Christophe Akpoto a jeté des fleurs à la FOADDIP pour son initiative qui, rentre dans la même droite ligne des efforts du gouvernement dans sa marche vers l'atteinte des ODD avant d'ajouter que le Togo fait partie aujourd'hui des 21 pays pilotes. La FOADDIP est chargée de mobiliser de toutes les productions des communautés locales pour la production commune de la plateforme de l'ESMC, aux côtés du secteur public et d'organiser chaque localité en communauté chapeauté par une société civile dans le but de la bonne gouvernance de la localité production commune. Elle est également chargée de la surveillance et de la bonne gouvernance de l'exécution de la production commune sur la plateforme ESMC dans toute localité. La FOADDIP intervient dans les domaines de la plateforme et diffusion de l'information sur les dis-



tribution de la production commune dans chaque localité et la division exécutante qui va œuvrer pour la mise en place de l'action commune des fournisseurs, producteurs, transformateurs et distributeurs des biens, produits et services dans chaque localité.



C'est à la faveur d'une grande convention placée sous le thème : « La FOADDIP, pour la bonne gouvernance de la production commune en vue de la réalisation des 17 ODD » qui a regroupé 3000 délégués venus de 387 cantons, 36 préfectures et des 6 régions économiques du Togo avec pour intention d'éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde entier. Des bureaux cantonaux, préfectoraux et régionaux de treize (13) membres ont été mis en place avec leur sa tête Germain Essohouna Meba, Président de la Chambre du commerce et d'industrie du Togo (CCIT) auront la lourde responsabilité de faire le travail sur le terrain. Les bureaux auront pour tâche de mobiliser les Togolais en grand

nombre pour leur adhérer la plateforme d'ESMC. « La FOADDIP est un outil qui permettra à coût sûr au Togo d'atteindre les 17 ODD. Cette lourde responsabilité qui consiste à lancer sur les rails le train à grande vitesse de la reproduction commune, permettra de réaliser à brève échéance les ODD. Grâce à notre grande mobilisation de capacité de production, nous pouvons atteindre ces objectifs avant 2030 et prouver ainsi au reste du monde qu'une petite révolution s'est déclenchée dans un petit pays de l'Afrique au sud du Sahara », a laissé entendre Gabriel Batawila, Premier Vice-président de la FOADDIP. Présent également à cette rencontre, le Représentant du ministre de la Planification du développement,



possibilités techniques, matérielles, financières et humaines en vue de la constitution d'une banque de données des potentialités existantes pour un développement socioéconomique harmonieux. Elle est subdivisée en deux (2) phases. La division surveillance qui va jouer le rôle du Conseil d'adminis-

Pour rappel, une fois adhérent à la plateforme ESMC, le citoyen a la possibilité de doter son compte d'un Bon de consommation de 30.000 francs CFA mensuels, ce qui lui permettra de consommer des produits alimentaires disponibles sur cette plateforme.



VENEZ CHEZ NOUS, VOUS VOUS SENTIREZ COMME CHEZ VOUS

www.onomohotel.com - onoma.lome@onomohotel.com
TELEPHONE : +228 22 53 63 00 - BOULEVARD DU MOIND, 01BP2125 - LOME 01 - TOGO



LE RENDEZ-VOUS DE LOME

RESTAURANT OUVERT 24/24



NAVETTE CONNECTÉE



WIFI HAUT DÉBIT GRATUIT